

Vendredi 26 mars 2021 *Edition unique*

Presse Nationale

> Politique



Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA : Alassane Ouattara cède le fauteuil de Président à son homologue Roch Kaboré du Burkina Faso

Le Président ivoirien Alassane Ouattara a présidé le jeudi 25 mars 2021, par visioconférence, la 22ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui a été sanctionnée par la désignation du Chef de l'Etat burkinabè Marc Roch Christian Kaboré pour succéder au Président Alassane Ouattara à la tête de l'Union.



Législative 2021 : la CEI annonce la reprise du scrutin dans six circonscriptions électorales

La Commission électorale indépendante (CEI) a, dans un communiqué du jeudi 25 mars 2021, annoncé la reprise des élections dans six circonscriptions électorales du pays. Selon le communiqué, la reprise du scrutin se fera suite à des contestations de certains candidats pour certaines circonscriptions, et pour d'autres suite au décès des candidats enregistrés dans certaines formations politiques. Le communiqué précise que « les résultats provisoires précédemment proclamés le 09 mars 2021, sont devenus définitifs. En conséquence, sont déclarés définitivement élus, les candidats dont l'élection n'a pas été annulée par le Conseil constitutionnel ».

> Economie



Promotion des villes résilientes : Le ministère de la Ville lance le concours "Initiatives villes durables"

Rendre intelligentes les villes ivoiriennes à travers une démarche qui mette en compétition les start-up nationales, tel est l'objectif du ministère de la Ville, en organisant le concours «Initiative villes durables», indique un communiqué de ce département ministériel; qui précise que le lancement a eu lieu au sein dudit département. La première édition a été officiellement lancée hier par le directeur de cabinet du ministre Albert Amichia, Moumouni Sylla, précise encore cette note.



Monnaie unique de la CEDEAO : le message du Président Ouattara aux Chefs d'Etat de l'UEMOA

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a présidé le 22e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui s'est tenu, jeudi 25 mars 2021, en visioconférence. En sa qualité de Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, Alassane Ouattara a adressé un message à ses pairs. Il a noté l'engagement de l'UEMOA dans le processus d'intégration monétaire. De cet engagement, il a relevé «des avancées significatives».



Exécution du budget : le gouvernement salue une bonne performance

Pour sa première année de l'exécution du budget d'Etat en mode budget-programmes, la Côte d'Ivoire s'en est bien sortie, malgré la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la Covid-19. Cette performance a été saluée par le gouvernement, le mercredi 24 mars 2021, lors du Conseil des ministres. Selon le communiqué qui a sanctionné ce Conseil, l'exécution du budget de l'Etat au terme de l'année 2020 a enregistré un niveau de mobilisation satisfaisant des recettes au regard des objectifs révisés en septembre 2020, du fait des effets de la Covid-19 sur les activités socio-économiques, dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI. Ainsi à fin décembre 2020, la Côte d'Ivoire a mobilisé 7 290,8 milliards de FCFA comme ressources contre une prévision révisée de 6 751 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 108%.

> Société

Appel sur l'acquittement de Gbagbo et Blé Goudé : la CPI décide le mercredi 31 mars



La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (Cpi) rendra le mercredi 31 mars 2021 son arrêt sur l'appel du procureur contre la décision d'acquittement dans l'affaire «Le Procureur c. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé». L'information est confirmée par la Cour dans une note officielle, ce jeudi 25 mars. En raison des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19, « l'arrêt sera rendu sur une base partiellement virtuelle, avec la participation soit depuis le siège de la Cour, soit en dehors de la Cour », précise la Cpi.



Obsèques d'Irié Lou Colette / Dominique Ouattara : "C'est une femme de valeur, elle va nous manquer"

« Nous sommes venus présenter nos condoléances à la famille de notre regrettée sœur Irié Lou Colette. Femme de conviction, femme engagée et femme de valeur ». Ce sont les mots que la Première Dame, Dominique Ouattara, a laissés le jeudi 25 mars 2021, dans le cahier de condoléances au domicile de Konan Kouassi Augustin Marie-Clément, fils d'Irié Lou Colette, à la Riviera Ciad Promo, où la présentation des condoléances a commencé depuis le 17 mars. Dominique Ouattara, qui a fait un don de 5 millions de FCfa pour l'organisation des obsèques, a été désignée par le Président Alassane Ouattara pour représenter le couple présidentiel.



Lutte contre la traite et le travail des enfants : 38 victimes remises aux autorités de leur pays pour rapatriement

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a remis 38 enfants burkinabé au Consul général du Burkina Faso, le jeudi 25 mars 2021, au centre de transit de l'ONG Côte d'Ivoire Prospérité (CIP), à Abobo N'dotré. "Les enfants étaient dans un véhicule de transport en provenance de Korhogo et en partance pour Aboisso où ils étaient destinés à une exploitation dans une mine artisanale. Sous la haute autorité de la Première Dame, Dominique Ouattara, nous avons organisé la prise en charge de ces enfants (...) Ils ont exprimé le vœu de retourner en famille dans leur pays d'origine, pour sortir de la spirale d'exploitation dont ils sont victimes depuis leur arrivée en Côte d'Ivoire", a fait savoir la ministre.



Coronavirus en Côte d'Ivoire : 757 nouveaux cas, 477 guéris et 5 décès annoncés hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jeudi 25 mars 2021, 757 nouveaux cas de Covid-19 sur 4 649 échantillons prélevés soit 16,3 % de cas positifs, 477 guéris et 5 décès. A la date du 25 mars 2021, la Côte d'Ivoire compte 42 074 cas confirmés dont 37 797 personnes guéries, 229 décès et 4 048 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 497 211. Le 24 mars, 1649 personnes ont été vaccinées avec un total de 29 535 personnes vaccinées contre la Covid-19 du 1er au 24 mars.



Après l'hommage de la nation, il y a quelques mois, les funérailles traditionnelles de Gon Coulibaly démarrent le 31 mars prochain

Après les hommages rendus par la nation à l'ex-Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, décédé, le 8 juillet 2020, à la Polyclinique Internationale Sainte Anne-Marie (PISAM), à Cocody, les funérailles traditionnelles de l'illustre disparu auront lieu à Korhogo, du 31 mars au 11 avril 2021. Ces funérailles se déclineront en des rituels funéraires en pays sénoufo et rites des masques sacrés, sur une semaine (du mercredi 31 mars au mercredi 7 avril 2020).

Vu sur le Net

> Société



Axe Bouaflé-Yakro : au moins 20 morts dans une collision impliquant un car

La route a encore tué en Côte d'Ivoire. Au moins 20 personnes sont mortes dans un accident sur l'axe Bouaflé-Yamoussoukro, dans le Centre-ouest, rapporte Police secours. Un des plus tristes bilans sur les routes ivoiriennes. La collision impliquant un camion remorque et un autocar de voyageurs est survenue mercredi soir, aux environs de 22h, précisément au Pk 15 au niveau du village de Gourdji. Le car de la compagnie Labelle venait de Yamoussoukro. Les circonstances ne sont pas détaillées mais la pénombre a sûrement contribué au drame.

Agence de Presse

> Société



Covid-19 : le ministre de la Santé encourage les entreprises à faire vacciner leurs employés

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, a encouragé jeudi 25 mars 2021, les entreprises à faire vacciner leurs employés, afin de se protéger contre la Covid-19 et freiner sa transmission. "Pour l'heure, la vaccination reste l'une des mesures de prévention la plus efficace contre la Covid-19", a déclaré le ministre lors de la présentation du plan de campagne contre la Covid-19 au Patronat au siège de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), au Plateau. Il a insisté sur la confiance que doivent avoir les populations au vaccin Astra-Zeneca dont la Côte d'Ivoire dispose de 554 000 doses

reçues dans le cadre de l'initiative COVAX et après un don de l'Inde.



Le variant anglais de la Covid-19 détecté en Côte d'Ivoire (Ministère)

Le directeur adjoint de l'Hygiène publique du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Koné Blaise, a indiqué jeudi 25 mars 2021 que le variant anglais de la Covid-19 a été détecté en Côte d'Ivoire et circule principalement à Abidjan, lors de la présentation du plan de vaccination au Patronat ivoirien. Selon Dr Koné, le variant anglais a été détecté en Côte d'Ivoire depuis février par l'institut pasteur, et progresse dans le District d'Abidjan, d'où l'augmentation du nombre de cas ces derniers jours dans la capitale économique, épicentre de l'épidémie. "La situation est extrêmement grave avec la pénétration du variant anglais en Côte d'Ivoire. Il devient ainsi urgent de se faire vacciner, et ayons confiance au vaccin", a signifié le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, lors de cette rencontre au siège de Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), au Plateau.



Uemoa : la durée de validité des tests de dépistage Covid-19 fixée à 5 jours

La conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a fixé jeudi la durée de validité des tests de dépistage Covid-19, au sein de l'espace communautaire, à cinq jours, à l'issue de sa 22e session ordinaire tenue en mode virtuel. Sur la situation de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, les États membres de l'Uemoa ont adopté les principales recommandations relatives à la facilitation transfrontalière des personnes et des biens.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic **www.gouv.ci**



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.